

## Comité Local de Développement et de Prospection - Bilan d'activités - Convention avec IEN

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : Par délibération du 20 février 1997, le Conseil Municipal a décidé la mise en place d'un Comité Local de Développement et de Prospection (CLDP).

Ainsi les partenaires :

- Région de Franche-Comté,
- Département du Doubs,
- District du Grand Besançon,
- Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs,
- Chambre de Métiers du Doubs,
- et la Ville de Besançon

ont signé un protocole d'accord afin d'oeuvrer de manière concertée et coordonnée, en association avec l'Etat, en faveur du développement économique de l'agglomération bisontine.

Cette création concrétise l'un des axes adoptés par le Conseil Municipal le 20 mai 1996 : «Travailler en réseau avec les partenaires actuellement dans le champ économique».

Le fonctionnement de ce Comité est assuré par un cadre d'IEN-Prospection et une assistante conformément aux dispositions contenues dans le contrat liant la Ville à cette société.

Cette convention établie pour une durée d'une année (1<sup>er</sup> juillet 1997 au 30 juin 1998) stipule qu'un bilan de fonctionnement doit être produit annuellement et pour la première fois au 31 mai 1998.

Le CLDP a permis d'améliorer la collaboration entre les différents intervenants, assurant ainsi une meilleure efficacité auprès des entreprises.

A ce titre, 10 réunions se sont tenues sur un rythme mensuel et 5 ont fait l'objet de débats spécifiques (sur le guide de l'investisseur, relative à Micronora et avec les membres associés).

Quelques dossiers sont en chantier sur les thèmes suivants :

- *Prospection* :

. spécifiquement dans les filières de la connectique et du biomédical,

. en cours :

- mission de portage à l'export

- mobilisation d'entreprises pouvant utiliser le Réseau LUMIERE.

- *Membres associés* : action de promotion pour le salon MICRONORA.

- *Communication* : le CLDP a pris en compte les documents de promotion en cours de réalisation au District.

- *Bases de données - Guide de l'investisseur* : état des lieux réalisé - développement d'une base de données cartographiques en liaison avec l'Université.

- *Immobilier* : mise en commun des informations.

Trois sujets ont été l'occasion d'échanges ou de consultation :

Commissariat à l'Industrialisation - Schéma Directeur des Zones d'activités - Rencontre avec Entreprises et Territoires.

En terme de projets réalisés : une quinzaine qui sont le fait des membres du CLDP, dans le cadre de leur structure respective. Parmi eux : Kiosque d'Or, Pressmatic, Usimicron, Rième-Boissons, Buhler, Asemat, Metro etc. Une trentaine de projets sont à l'étude.

Toutefois, le CLDP devra développer plus fortement ses activités de prospection en s'appuyant sur les organismes existants (ADED, CCI, IEN-P), mais surtout en travaillant en étroite collaboration avec le Commissariat à l'Industrialisation qui devrait être mis en place par la DATAR prochainement.

Sur avis favorable de la Commission Economie-Emploi-Tourisme, le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le renouvellement, pour une année, 1<sup>er</sup> juillet 1998 au 30 juin 1999, de la convention passée avec IEN-P.

**«M. JEANNEROT** : Rappelez-vous lorsque nous avons mis en place il y a un peu plus d'un an le Comité Local de Développement et de Prospection, nous avons décidé en même temps de nous doter des moyens d'évaluer le fonctionnement de cette structure au bout de quelques mois. Je ne reviens pas sur les objectifs du CLDP, il s'agit de permettre le travail en réseau entre les divers acteurs économiques mais il s'agissait aussi surtout de détecter des investisseurs nouveaux, de développer une politique de prospection un petit peu offensive. Et lorsque nous faisons le bilan aujourd'hui, incontestablement la mise en place du CLDP avec l'appui d'IEN a permis de décloisonner les interventions des différents acteurs économiques et surtout par ce fait d'assurer un accueil plus efficace des entreprises ou des investisseurs. Mais les résultats, je le dis tout net, au moins en première analyse, ne sont pas à la hauteur des espérances et à la hauteur des attentes, je crois qu'il faut aller plus loin et en particulier par la mise en place d'une véritable politique de prospection offensive. Il me semble que nous disposons aujourd'hui des atouts et des conditions nous permettant de le faire. Rappelez-vous, ici même il y a 18 mois, nous avons suggéré la mise en place d'un commissariat à l'industrialisation. Je crois que cette initiative a été entendue puisqu'elle sera bientôt suivie d'effets mais naturellement, je le dis très clairement, ce commissariat n'est pas tout et en tout cas il ne remplacera pas la politique à mettre en oeuvre au plan local. Ce commissariat ne sera en quelque sorte qu'un turbo et un turbo sur un moteur qui est trop faible, cela ne sert à rien. Alors, je crois que là il faut effectivement demander à IEN de redéfinir, avec nous bien sûr et sous notre responsabilité, une politique de prospection qui soit à la hauteur de nos ambitions. Voilà donc le sens de ce qui vous est proposé ici, c'est-à-dire pouvoir effectivement au terme de cette première année faire un bilan d'activité avec IEN et prolonger l'action de manière plus dynamique».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la proposition du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 21 juillet 1998.*